

# Attestation

ecoLive management environnemental, représentant officiel de la fondation suisse pour la protection climatique myclimate, atteste que

## Association genev. des auberges de jeunesse

a effectué une contribution volontaire en faveur de la protection durable du climat en compensant la quantité suivante de CO<sub>2eq</sub>, participant ainsi à la réalisation de projets à haute valeur environnementale et sociale de myclimate.

Quantité totale 695.86 tCO<sub>2e</sub>

Projet(s) de compensation 7168 Programme d'activités (PoA) de biodigesteurs en Inde

## Label Hôtel climatiquement neutre 2020

Bellevue, le 28 décembre 2020



Olivier Brüggemann  
Directeur d'ecoLive

myclimate - The Climate Protection Partnership est une fondation à but non lucratif de droit fédéral et au bénéfice d'une exemption fiscale, qui s'engage pour la protection climatique.

Date de la décision: 5 juillet 2011  
Numéro de dossier: 11 10 312

113037